Image not found or type unknown

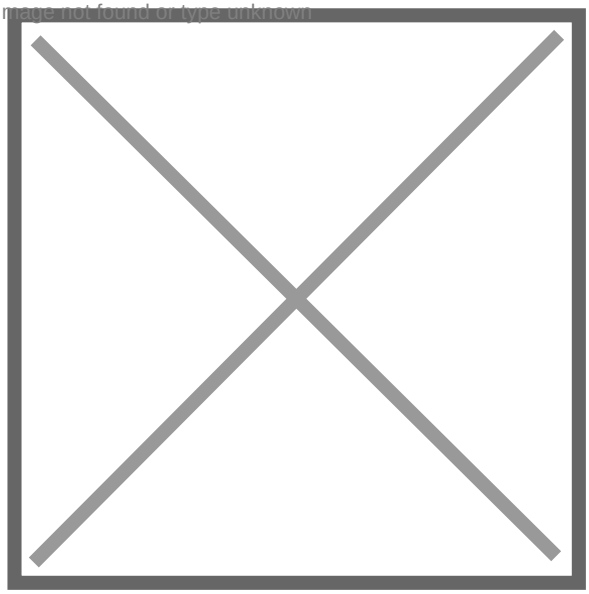

Un geniteur se reveille apres 12 ans et demi!!!

Par **Veronique**, le **11/06/2009** à **23:04**

Bonjour,je suis francaise et vit en republique dominicaine depuis 4 ans. J'ai une fille de 13 ans et demi issue de mon 1er mariage. J'ai quitte mon ex epoux quand ma fille avait 19 mois en prenant soin de deposer une main levee a la Police pour signaler mon abandon de domicile. Je suis donc partie avec ma fille et apres l'optention du divorce, mon ex mari n a jamais vraiment exprime l'envie de s'occuper d'elle. Aujourd'hui, 12 ans et demi plus tard, il se reveille en laissant sur internet des propos difamateurs disant que je l'avait kidnappe et menace de porter plainte a la police et a la douane. En 12 ans et demi, j'ai du recevoir 3 mois de pension alimentaire. Je n'ai de mon cote jamais fait de reclamation parce que j'estime que cet un geste d' amour avant tout. Ce n'est pas un juge qui doit vous dire qu'un enfant ne fonctionne pas a l'aide du courant d'air! J'ai donc pris mon entiere responsabilite pour elever et repondre aux besoins de ma fille.
Ma question est la suivante: **Comment devrais-je reagir par rapport a ces propos mensongers et surtout visibles sur le Net? Quels sont mes droits? Quelles sont les procedures et surtout a qui dois-je m'adresser?**
Je n'ai jamis empecher ma fille de voir son pere, mais je ne l'ai jamais force non plus a le chercher puisque lui meme ni etait pas interesse.

Je souhaite le meilleur pour ma fille et surtout je souhaite preserver l'equilibre que j'ai su installer durant toutes ces annees.

Merci de me repondre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés